**REPUBLIQUE DU SENEGAL Genève, le 24 février 2022**

 UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

 ------------------------------------

 **MISSION PERMANENTE AUPRES DE**

**L’OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE vérifier au prononcé**

 **--------------------------------**

 **AMBASSADE DU SENEGAL EN SUISSE**

40e session Examen Périodique Universel (EPU), du 24 au 04 février 2022

 **PROJET DE DECLARATION DU SENEGAL A L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE**

**Monsieur le Président,**

La délégation sénégalaise voudrait saisir cette opportunité pour adresser à celle togolaise ses chaleureuses félicitations pour la présentation de son rapport national au titre du troisième cycle de l’EPU.

Le Sénégal se réjouit des importantes actions menées par l’État togolais, en relation avec ses partenaires, qui ont permis d’accroître l’accès à l’éducation et d’améliorer la qualité des enseignements et des formations avec comme soubassement le renforcement des indicateurs de performance de son système éducatif.

Le Sénégal salue, également, les efforts importants consentis par le Togo aussi bien sur le plan normatif que sur le plan institutionnel afin de mettre en œuvre les 167 sur les 195 recommandations reçues lors du second cycle de l’EPU et voudrait lui soumettre les recommandations suivantes :

* Poursuivre le processus d'adhésion à la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie ; et
* Poursuivre les efforts tendant à accroire le taux de scolarisation au profit des filles et des enfants les plus défavorisés.

Pour conclure, le Sénégal souhaite plein succès au Togo dans la mise en œuvre des recommandations acceptées.

**Je vous remercie.**